



Les Brèves

de Vétheuil

Numéro 51

Mai 2006

Le Mot du Maire

Nous l'attendions tous depuis bientôt un an, réjouissons-nous, il est arrivé, il a ouvert et nous avons pu apprécier ses produits ! Vous avez deviné, il s'agit bien de notre nouveau boulanger, Monsieur Mignon, à qui je souhaite la bienvenue à Vétheuil, ainsi qu'à son épouse et ses enfants, en notre nom à tous. Nous sommes tous ravis de son installation et lui souhaitons tous les succès possibles dans son entreprise.

Je profite de ce billet pour remercier chaleureusement notre épicier qui pendant cette longue attente a fait un intérim apprécié en nous fournissant le pain chaque jour, ainsi que notre glacier-chocolatier, qui a assuré l'intérim tous les mercredis.

Par ailleurs, félicitons-nous de la réouverture de la boucherie, désormais ouverte les après-midi et le dimanche matin.

Enfin, une nouvelle activité à Vétheuil: la boutique-galerie de la rue de l'Eglise, qui présente les étonnants tableaux de Blaise Prudhon, peintre animalier.

D.H.P.

Edito

Avec le retour des beaux jours, revoici les envies de repeindre, bricoler, planter, aménager, transformer...

Le renouveau observé dans la nature nous donne une énergie nouvelle. Avant de passer à l'action, il vaut mieux toutefois prendre quelques précautions... si vos travaux et aménagements modifient la façade de votre maison, le mur qui l'entoure ou les ouvertures, il vous faut déposer en mairie une demande de travaux.

Elle permet à la commune et à la DDE de vérifier que votre projet ne risque ni d'enfreindre la loi (limites de propriété, règles d'urbanisme) ni de contredire les règles esthétiques en vigueur dans notre village.

Comme le dit le proverbe chinois... « la façade de la maison n'appartient pas à celui qui l'habite, mais à celui qui la regarde ».

Tenons-en compte dans nos projets. A ce propos, les Amis du Vexin Français proposent pour 10 € un livret intitulé « N'abîmons plus le Vexin ! », plein de conseils de bon sens et d'illustrations concrètes.

Vous pouvez acheter ce livret auprès de l'Association des Amis du Vexin Français, dont le siège est situé au château de Théméricourt. Vous pouvez également le consulter à la Mairie de Vétheuil. MCP

A noter dans vos agendas

Plusieurs dates importantes en ce début d'été...

- ❖ Chantécole: Vendredi 2 juin à 20h30, à l'école
- ❖ Fête du PNR à Villarceaux le **dimanche 4 juin** à partir de 11h00, avec animations, poneys, pêche, spectacles (dont les Camarguais du Vexin), randonnées
- ❖ Concours des Camarguais du Vexin le dimanche 18 juin en bords de Seine
- ❖ Fête de la Musique et dîner en bords de Seine le **mercredi 21 juin** (voir en dernière page l'agenda complet du Foyer)
- ❖ Foire à Tout de Vétheuil le **dimanche 25 juin**
- ❖ Dans le cadre de la semaine de la Sécurité Civile, la caserne de pompiers d'Aincourt présentera son matériel et ses équipements sur la place Jean Moulin, le **samedi 17 juin** au matin, à partir de 10h00.

A l'avant-dernier conseil... du 10 mars 2006

COMPTE ADMINISTRATIF – COMPTE DE GESTION 2005 – COMMUNE

Il s'agit de comparer le budget de receveur et celui de la commune. Ils doivent être identiques et présentent le total des dépenses et recettes réalisées en 2005.

Budget de	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	460 730,58	237 428,49
Recettes	710 385,99	159 297,52
Résultat	+ 249 655,41	- 78 130,97

Les comptes administratif et de gestion sont identiques. Le conseil décide d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement soit 78 130,97 € au budget investissement 2006.

COMPTE ADMINISTRATIF – COMPTE DE GESTION 2005 – EAU & ASSAINISSEMENT

Budget de	Exploitation	Investissement
Dépenses	58 697,17	63 759,03
Recettes	261 841,74	52 858,11
Résultat	+ 203 144,57	- 10 897,92

Les comptes administratif et de gestion sont identiques. Le conseil décide d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement soit 10,897,92 € au budget investissement Eau & Assainissement 2006.

BUDGETS PRIMITIFS 2006 ...

... POUR LA COMMUNE

Pour 2006, le budget primitif de la commune s'élève à 704 716 €(dépenses et recettes) en fonctionnement et à 776 040 €(recettes et dépenses) en investissement.

... POUR L'EAU & L'ASSAINISSEMENT

Pour 2006, le budget primitif s'élève à 331 453,71 €(en dépenses et recettes) pour la section d'exploitation, et à 479 132,454 €(en recettes et dépenses) pour la section d'investissement.

SUBVENTIONS 2006

Foyer rural	6 500,00 €
Relais cartable	11 200,00 €
Amis de Vétheuil	274,00 €
Notre Dame de Vétheuil	274,00 €
Anciens combattants	274,00 €
CLSH (Les Fillous à Villers)	1 385,00 €
Tennis Club	274,00 €

Club de Football	274,00 €
Les Camarguais	274,00 €
ADMR	450,00 €
Amis du Village	100,00 €
La Colline	100,00 €
Secrétaires généraux	15,00 €

4 TAXES LOCALES

Aucune augmentation n'étant proposée, les 4 taxes conservent les taux antérieurs.

PRIX DU REPAS DE CANTINE

Il passe à 3,15 € à compter du 1er septembre 2006.

REDEVANCE EAU ET ASSAINISSEMENT

La redevance eau est fixée à 0,442 € le m³ à compter du 1er janvier 2006.

La redevance assainissement est fixée à 0.332 € le m³ à compter du 1er janvier 2006.

AMORTISSEMENT

Conformément aux règles de comptabilité publique, il faut prévoir les règles d'amortissement d'une part de 2 anciennes acquisitions pour le budget général qui sont fixées à 5 ans et d'autre part de divers opérations et matériels concernant le budget de l'eau et de l'assainissement. C'est ainsi que la durée d'amortissement est fixée à 100 ans pour les réseaux d'eau et d'assainissement et les poteaux incendie, à 15 ans pour le matériel et à 5 ans pour le schéma d'assainissement.

DEMANDE DE SUBVENTIONS...

... AU CONSEIL GENERAL

Mme le Maire propose de solliciter une subvention pour réaliser une 2^{ème} tranche de changement des branchements plomb, en 2006, dans le secteur de l'avenue Claude Monet, en perspective de futurs aménagements routiers. Parallèlement, elle indique qu'il serait souhaitable de solliciter le SIERC pour prévoir l'enfouissement des lignes dans le même secteur. Le coût de changement des branchements est estimé à 72 500 € HT

Le conseil accepte à l'unanimité.

... AU PNR

Mme le maire indique qu'il est possible d'être subventionné, sous condition, pour l'achat et l'installation d'une aire de jeux à l'école maternelle et pour la réfection de murs communaux.

Pour l'aire de jeux, le coût est estimé à 14 607,20 € HT et la subvention à 60 % de ce montant.

Pour le mur du cimetière, la réfection est estimée à 23 000 € HT, et la subvention à 70% de ce montant.

A l'avant-dernier conseil... du 10 mars 2006 (suite)

DEMANDE DE DGE

Mme le Maire propose de solliciter une subvention de l'Etat dans le cadre de la dotation globale d'équipement. Deux projets sont proposés :

- ◆ création d'un local à archives pour 13 236 € HT avec une subvention de 40 %
- ◆ Réfection du local du tennis pour 3 855 € HT avec une subvention de 40 %.

Le conseil décide à l'unanimité de solliciter une subvention dans le cadre de la DGE pour ces deux opérations .

ESCALIER DE L'EGLISE

Afin de notifier les marchés aux entreprises, Mme le Maire indique le choix de la commission d'appel d'offres, qui a elle-même suivi les propositions des Monuments Historiques :

Maçonnerie: Entreprise Richard pour 110 264 €HT
Électricité: Ent. Forclum Val d'Oise pour 12 481 €HT
Serrurerie: Ent. Serrurerie Moderne pour 4 972 €HT

Le conseil accepte ce choix à l'unanimité et autorise Mme le Maire à signer les marchés.

INTERCOMMUNALITE

Suite à la dernière réunion du conseil d'administration de conseil communautaire, Mme le Maire propose les modifications de statuts suivantes :

- ◆ Siège de la communauté fixé en mairie de Villers,
- ◆ Aménagement de l'espace : ajout de la mention « reconnu d'intérêt communautaire » qui avait été oubliée à la « gestion des sentiers et chemins ».

Le conseil accepte ces modifications à l'unanimité .

CONVENTION TENNIS

Afin de régulariser les nouvelles modalités de loyer du club de tennis, Mme le Maire propose que la nouvelle convention soit signée avec le président de l'association, conformément à la délibération du 30 septembre 2005.

CONVENTION TRAITEUR

Mme le Maire indique qu'il faut signer une convention avec le boucher-traiteur pour la location-achat du matériel. Les mensualités sont fixées à 250 € par mois sur 36 mois avec vente au terme de ces mensualités.

Le conseil autorise à l'unanimité Mme le Maire à signer les documents nécessaires.

CIG : CONTRAT DE GROUPE ASSURANCE

Le CIG procède actuellement à une renégociation d'un contrat de groupe assurance ; Mme le Maire propose que la commune participe à cette phase pour connaître les taux offerts. Puis le conseil décidera de la position à adopter.

Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

GYMNASE DU COLLEGE DE BRAY-LU

En préambule du conseil, Mme le Maire a informé les conseillers des propositions faites par le Conseil général pour la pratique du sport au collège. Le conseil général propose de financer la construction et l'entretien d'une salle de sport affectée aux élèves du collège. Ce type d'installation compléterait le plateau sportif déjà en place et éviterait la construction d'un gymnase (plus grand, plus cher) dont les coûts d'investissement et de fonctionnement seraient à la charge des communes.

BORDS DE SEINE

Il est précisé que les arbres coupés par le personnel technique présentaient un caractère de dangerosité. Trois à quatre saules seront replantés dans le même secteur en remplacement. Le service technique de Voies Navigables de France procédera à des coupes sur les saules situés sur son domaine.

CHEMIN DE LA VALLEE - CR19 ET 20

La commune a demandé des devis pour la réfection de la voirie, mais les travaux pourraient être exécutés par le personnel communal.

EGLISE

Mme Rubin informe les conseillers que les derniers travaux de réfection du dallage ont permis de mettre à jour une pierre sur laquelle est sculpté un haut relief. Cette pierre est exposée dans l'église.

L'escalier de l'église

Rencontre avec M. Blaschky, DG de l'entreprise Richard à Saint-Michel sur Orge (91) qui réalisait la semaine dernière un calepinage précis des pierres de l'escalier actuel ...

Le début officiel des travaux est fixé au lundi 15 mai, pour une durée de six mois. Pour chacune des 4 volées de marches, en commençant par celle du bas, les étapes seront les suivantes:

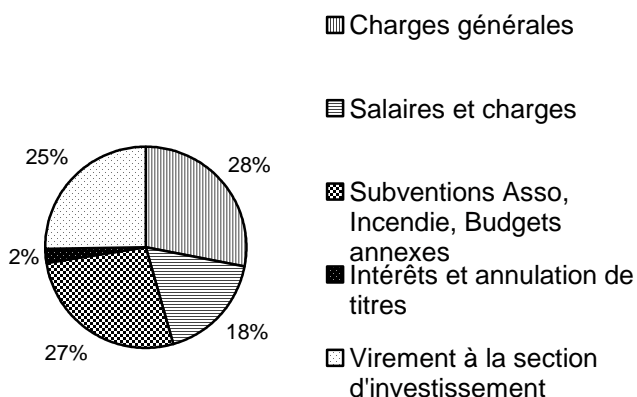
- ⌘ Démontage du palier
- ⌘ Démolition du remblais
- ⌘ Création d'un support en béton armé
- ⌘ Reprise des marches avec réemploi de toutes les pierres réutilisables, et insertion de pierres neuves retaillées sur mesure, lorsque c'est nécessaire.

Pendant toute la durée des travaux, les escaliers seront fermés au public.

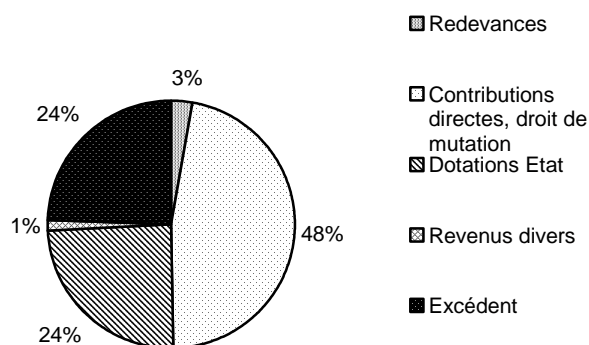
Le budget 2006 sous forme de camemberts

Budget 2006 de la commune— Fonctionnement

Dépenses

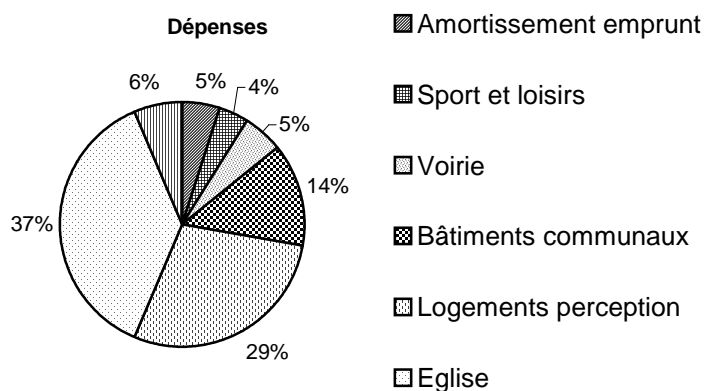


Recettes

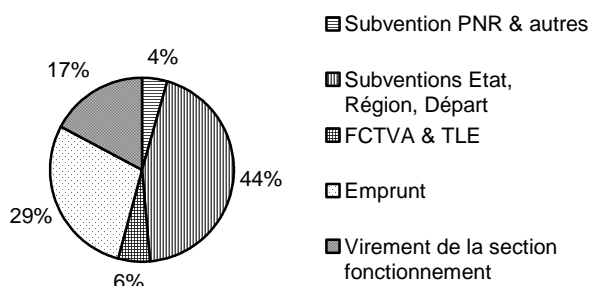


Budget de la commune 2006—Investissement

Dépenses



Recettes



Au dernier conseil... du 5 mai 2006

ELECTION D'UN ADJOINT AU MAIRE

La démission de M. Choffé ayant été acceptée par le Préfet, le conseil procède à l'élection d'un 3^{ème} adjoint (en charge de la voirie)

M. Daniel Ragueneau est élu 3^{ème} adjoint à l'unanimité.

DEFENSE DE LA COMMUNE

Mme le maire demande aux conseillers de l'autoriser à prendre les dispositions nécessaires (recours à avocats, service juridique etc..) pour défendre la commune, elle-même en tant que maire et les adjoints et conseillers dans toutes les affaires où la commune et ses conseillers sont mis en cause.

Autorisation accordée à l'unanimité.

LOGEMENT DE L'ECOLE

Il a été estimé que 40 000 € de travaux sont nécessaires avant de pouvoir louer le logement de l'école. Il est proposé de demander une subvention dans le cadre de la réserve parlementaire, à hauteur de 50% des travaux.

Les conseillers autorisent cette demande.

REFECTION DU MUR DE L'EGLISE

Le mur d'enceinte du parvis (côté nord) a besoin de réparations.

Des devis seront demandés aux entreprises. Les Associations des Amis de Vétheuil et Notre Dame de Vétheuil participeront à la remise en état du morceau de mur défectueux.

Informations diverses

EXAMEN DES CAVITÉS SOUTERRAINES ET DES FRONTS DE FALAISE

Une étude cartographique des risques naturels "mouvements de terrain", liés aux instabilités de falaises, de cavités souterraines et de versants est menée sur Vétheuil par le Laboratoire Régional de l'Ouest Parisien (LROP) à la demande de Monsieur le Préfet du Val d'Oise. Prochainement des techniciens géologues pourront donc être amenés à vous rencontrer. Vous pouvez consulter la mairie pour vous assurer de leur identité.

STATISTIQUES DE LA DÉLINQUANCE

DG = Délinquance générale, crimes et délits portés à la connaissance des gendarmes

DVP = Délinquance de voie publique : crimes et délits les plus perceptibles : vols, cambriolages, destructions et dégradations

	Vétheuil		BT Magny		Département	
	DG	DVP	DG	DVP	DG	DVP
2002	45	42	605	471	14821	10428
2003	52	33	716	481	13116	8771
2004	43	32	689	444	12574	8093
2005	40	28	686	399	12295	7368

La délinquance est-elle réellement en diminution ? De l'intérêt d'aller porter plainte à la gendarmerie lorsque des incivilités sont commises...

CHANGEMENT DES BRANCHEMENTS EN PLOMB

La Lyonnaise des eaux va procéder, à la demande de la commune, au changement des branchements d'eau actuellement en plomb. Tous les branchements de ce type seront changés selon un planning déjà défini et s'étalant sur 5 ans. Pour 2006, les habitations concernées sont celles de la Grande rue et de la route des Crêtes.



Les poubelles

On le rappelle à chaque fois....

Merci de respecter les jours et heures de dépôts des poubelles et conteneurs de tri sélectif: ne les sortez pas avant 19h00 la veille du ramassage, et renvoyez-les au plus tard le soir du jour de la collecte (lundi et mardi).



ATTENTION Le prochain ramassage des Encombrants aura lieu le Mercredi 6 septembre 2006.

Etat-civil Janvier à Mai 06

NAISSANCES

Godefroy-Graal HAUTCOEUR, le 27 déc 2005

Ronan SAINT-DENIS, le 6 mars 2006

Enzo GROULT, le 11 mars 2006

Noem OSMANI, le 14 avril 2006

DECES

Nelly SARTI, le 11 avril 2006

Au revoir Madame Sarti

Le 14 avril dernier, une assistance nombreuse et recueillie accompagnait Nelly Sarti vers sa dernière demeure. Décédée à l'âge de 64 ans, Nelly Morel, épouse de Didier Sarti, repose aujourd'hui dans son village natal.

Avec émotion et tristesse, tous se souviendront de celle qui fut pendant 27 ans l'ATSEM attentionnée et dévouée de l'école maternelle, et qui lutta avec courage face à la maladie. En cette douloureuse circonstance, toutes nos pensées vont vers son mari Didier et vers tous ses proches.

D. B.

Message de l'école

Comme chaque année, l'Ecole de Vétheuil organise sa Foire à Tout le 4^{ème} dimanche de juin (25 juin).

A cette occasion, elle collecte pour son stand brocante les objets encore en bon état dont vous ne voyez plus l'utilité. Vous pouvez soit venir les déposer à l'école, soit appeler au 01 34 78 10 40 (école).

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous viendrons alors chez vous les chercher si ces objets correspondent à la demande actuelle des chineurs qui viennent sur notre brocante.

Les produits de leur vente seront intégralement reversés à l'Association Sportive et Culturelle de l'Ecole de Vétheuil.

Nous vous remercions à l'avance.

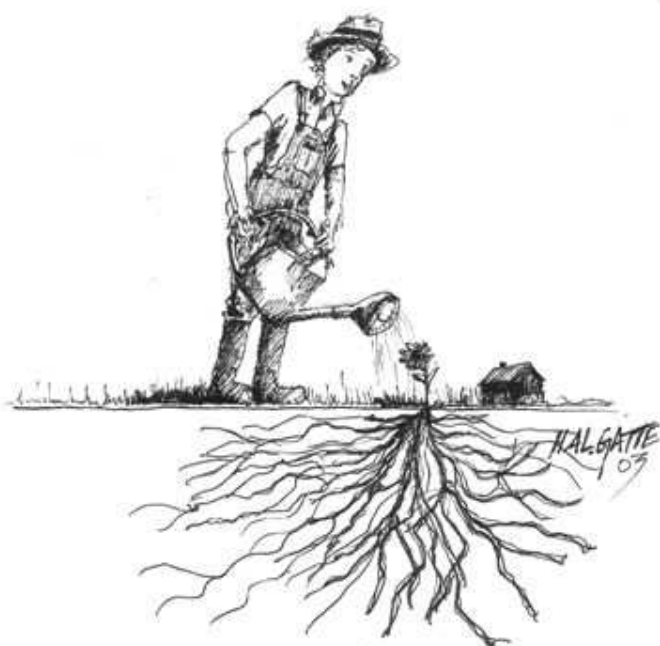
D.B.

Club de Foot

Le Club de Football de Vétheuil tiendra sa prochaine assemblée générale le mercredi 7 juin à 20h30, dans la salle de la cantine.



*Je préfère cultiver mes racines
que faire de l'ombre au voisin.*



Livre à paraître

Un livre sur Mary Towsey est en cours de préparation, et sera vendu par souscription fin juin 2006. Cet ouvrage de 200 pages présentera de nombreux témoignages et tableaux de cette artiste peintre Anglaise installée à Vétheuil. Il est vendu par souscription au prix de 30 euros. Pour tout renseignements, appelez Thierry Gardie, qui a orchestré ces témoignages, au 01 34 78 13 08.



Passeport électronique

A partir du 23 mai, un nouveau type de passeport sera délivré par la préfecture du Val d'Oise: il s'agit du passeport électronique, dont la validité sera de 10 ans et qui comportera une zone de lecture optique, une photographie numérisée et un composant électronique contenant la photo faciale du titulaire.

D'ici à la fin juin, date d'arrivée des premiers passeports électronique, la préfecture ne délivrera des passeports anciens modèles que dans deux cas d'urgence bien précis: en cas de décès ou maladie grave d'un proche à l'étranger, et en cas de départ professionnel imprévu.

Toutes les informations relatives à ce nouveau passeport sont disponibles sur le site du ministère de l'intérieur: www.interieur.gouv.fr, ou à la mairie de Vétheuil.



Des nouvelles de l'Intercommunalité

Les représentants des communes travaillent dans les différents domaines autour desquels la communauté de communes a été créée :

Développement économique: un premier recensement des sites susceptibles d'accueillir une zone d'activité a été effectué.

Tourisme : de nombreux renseignements ont été collectés afin de créer un label d'accueil spécifique.

Aménagement du territoire: un relevé de tous les chemins est en cours, et un prochain conseil communautaire devra classer ceux d'intérêt communautaire.

Enfance: Après une enquête qui a montré les besoins dans le domaine de l'accueil des petits, les élus rencontrent actuellement tous les intervenants dans ce domaine (Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, différents services du Conseil Général) ainsi que des directrices de structures d'accueil. Un projet est en cours d'élaboration.

D'autre part, le centre de loisirs des Petits Filous qui a été créé à Villers, passe en intercommunalité. Les renseignements concernant cette structure sont disponibles en mairie.

C.C.

Le bruit et la fureur

Nous attirons *une fois de plus* votre attention sur l'arrêté préfectoral du 22 janvier 1992 relatif aux bruits de voisinage, et particulièrement sur deux de ses articles:

Art 9: Les propriétaires et détenteurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Art 10: Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisi-

nage en raison de leur intensité sonore, tels que notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, karchers, etc. ne peuvent être effectués que:

- ◆ En semaine: de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- ◆ Le samedi: de 9h00 à 13h00 et de 16h00 à 19h00
- ◆ Le dimanche et les jours fériés: de 16h00 à 19h00

La gendarmerie est prête à intervenir si vous n'arrivez pas à vous faire « entendre » de vos voisins.

Bateau sur l'eau

L'été revient, le canotage des Bords de Seine a rouvert le week end et en semaine sur réservation. Pour tous renseignements, appelez Monsieur Mounier au 06 13 80 80 44.

Agenda du Foyer Rural

Vendredi 9 juin
20h00-23h00

Atelier Libre Modèle
Vivant pour les sculp-
teurs, peintres et élè-
ves en arts plastiques



Vendredi 16 juin
et Mardi 20 juin
18h15

Venez découvrir ou re-
découvrir le Judo ! Dé-
monstration de judo à la
salle Dojo (entrée libre
enfants et adultes)

Assemblée Générale Annuelle et
réélection d'une partie de l'équipe
des bénévoles du Foyer. Nous
avons besoin de nouveaux bénévoles
pour aider à l'organisation de mani-
festations diverses, alors n'hésitez
pas à vous faire connaître !
Tel du répondeur du Foyer (nous
vous rappellerons) 01 34 78 25 61
ou prenez contact directement avec
Nina Petithalgate : 06 24 68 56 25
Venez nombreux !

Jeudi 17 juin 10h30

15h00-17h30 Venez dé-
couvrir les œuvres des
élèves des cours de les-
sin, peinture et sculpture
(enfants et adultes)
17h00 Spectacle fin
d'année des cours de
Danse (entrée libre)
20h30 Deux pièces de
Théâtre présentée par
les élèves des cours de
Théâtre (entrée libre) !



Mercredi 21 juin
Fête de la Musique

13h30 Dans l'après-midi, Spectacle de chansons des cours de
musique des 4 - 11 ans
17h00 Fête de la Musique en bord de Seine (si le temps le per-
met sinon repli stratégique dans la grande salle du Foyer)
18h00 Apportez votre instrument, venez jouer ou chanter avec nous.
19h00 Dîner barbecue et musique Blues-Rock live !!!!
20h00 à 23h00 Grand Feu de la Saint-Jean
(Inscrivez-vous à vous inscrire pour le dîner : répondeur 01 34 78 25 61)



Jeudi 27 mai
Spécial
Fête des Mères

Exposition vente d'objets
d'art et de cadeaux au
Foyer. Tous budgets



Concert de guitare au Foyer par les élèves
du cours de guitare (horaire à préciser)

Pour des renseignements plus précis vous pouvez consulter l'affichage du
Foyer : dans les escaliers de la Mairie, sur les vitres du Foyer et sur le panneau à
côté de l'école. Vous pouvez aussi téléphoner directement à
Nina PETIT HALGATTE, Présidente du Foyer Rural,
au 06 24 68 56 25.

